



Gatineau
Ville en santé



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 16 avril 2015, à 9 h

Salle des Comités, Maison du citoyen, secteur Hull

PRÉSENCES : Madame Louise Boudrias, présidente et conseillère municipale
Monsieur Martin Lajeunesse, conseiller municipal
Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal
Madame Agathe Lalande, Ville de Gatineau
Monsieur Paul Nicole, responsable développement social
Madame Anick Fortin, agente à la Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Priscillia Levac, Ville de Gatineau

Madame Kathleen Barrette, STO
Madame Chantal Courchaine, TROCAO
Madame Geneviève D'Amours, CSSS Gatineau
Madame Frédérique Delisle, Loisir Sport Outaouais
Monsieur Pierre Dumoulin, Cégep de l'Outaouais
Monsieur François Grenier, Québec en forme
Monsieur Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau
Madame Sylvie Mantha, Service de police de Gatineau
Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Yess Gacem, directeur par intérim, Service LSD

Madame Pauline Fortin, Direction de la santé publique
Monsieur Karl Lavoie, Chambre de commerce
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais
Monsieur Martin Robitaille, UQO

INVITÉS : Monsieur Yvan Moreau, responsable – développement communautaire, Ville de Gatineau
Madame Marie-Pier Houde, stagiaire en kinésiologie, Division Qualité de vie et développement communautaire

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre débute à 9 h 05.

Madame Louise Boudrias souhaite la bienvenue à tous les membres. Celle-ci souhaite également la bienvenue à madame Chani Gagnon-Warren de la Société canadienne du cancer, qui assiste à la rencontre en tant qu'observatrice.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été demandé d'ajouter les points suivants :

- 8.1 Formation – Accessibilité universelle;
- 8.2 Compteur intelligent;
- 8.3 Projets jeunesse;
- 8.4 Rendez-vous jeunesse loisir et culture.

Il est proposé par madame Kathleen Barrette
Appuyé par madame Sylvie Mantha

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications.

Adoptée

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER ET DU 26 FÉVRIER 2015

Madame Louise Boudrias demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter aux procès-verbaux des réunions du 29 janvier et du 26 février 2014.

Aucune modification à apporter.

4. SUIVIS DE LA RÉUNION DU 26 FÉVRIER 2015

4.1 Santé Outaouais 2020

Suite à la présentation de Santé Outaouais 2020 à la Commission le 26 février dernier, madame Louise Boudrias mentionne que les personnes qui ont présentées achemineront prochainement leurs travaux la documentation afin que les trois élus siégeant à la Commission Gatineau, Ville en santé puissent faire une présentation des enjeux au Cabinet du Maire.

De plus, madame Boudrias souligne qu'une lettre de réponse leur a été envoyée.

4.2 Cigarette électronique dans les infrastructures publiques municipales

Madame Louise Boudrias informe les membres que les enjeux liés à la mise en œuvre d'un règlement municipal interdisant l'usage de la cigarette électronique seront présentés au conseil municipal le 2 juin.

4.3 Consultation – Élaboration du plan d'action en développement social

Madame Boudrias indique que l'invitation à la participation à la consultation pour l'élaboration du plan d'action en développement social a été acheminée à tous les membres par courriel.

Monsieur Paul Nicole encourage les membres à diffuser l'invitation dans leurs réseaux.

4.4 Bilan 2014 du Comité sur la famille et le Comité sur l'accessibilité universelle

En suivi à la rencontre de la Commission du 26 février, madame Anick Fortin souligne que les bilans 2014 du Comité sur la famille et du Comité sur l'accessibilité universelle ont été acheminés à tous les membres par courriel.

5. PRÉSENTATION ET RECOMMANDATION – PROGRAMME ACCÈS LOISIRS CULTURE

Monsieur Yvan Moreau présente les démarches liées au programme Accès loisirs culture. Un comité de réflexion a été mis en place en 2014. Leur mandat était d'identifier le mode de gestion le plus efficient et le plus efficace pour le programme Accès loisirs culture. Plusieurs organismes ont été rencontrés afin de présenter le programme et de connaître leur intérêt à assumer, en tout ou en partie, la gestion du programme.

Les consultations avec des organismes milieu, ont permis de faire les constats suivants :

- Aucun organisme n'a l'intérêt, la disponibilité ou la capacité d'assumer la gestion du programme;
- Le contexte socio-économique complique un montage financier impliquant nos partenaires;
- L'implication de nos partenaires dans la mise en œuvre du programme Accès loisirs culture est loin d'être acquise;
- Le programme Accès loisirs culture est pertinent et nos partenaires souhaitent son maintien;
- Le programme municipal Accessibilité financière répond aux mêmes objectifs que le programme Accès loisirs culture;
- Une approche différente doit être implantée afin d'atteindre les objectifs du programme Accès loisirs culture.

Monsieur Moreau présentent les recommandations émis par le comité de travail :

1. Abolition du programme Accès loisirs culture;
2. Transfert des sommes en partie vers le programme Accessibilité financière et en partie pour l'animation d'activités de libre participation dans les communautés vulnérables;
3. Optimisation des places de camps de jour;

Les principaux avantages de cette option sont :

- Accès des citoyens à l'ensemble de l'offre d'activités;
- Partenariat avec les organismes du milieu pour les activités de libre participation;
- Animation de milieu de vie de proximité;
- Aucun budget supplémentaire requis.

Plusieurs membres posent des questions d'éclaircissements et font part de leurs commentaires et suggestions.

En somme, il a été suggéré de revoir certains éléments du programme Accessibilité financière dans le but de faciliter son accès et ainsi que l'arrimer avec le programme Accès loisirs culture.

Dans un même ordre d'idée, il a été proposé d'arrimer le programme Accessibilité financière avec le programme « Bon départ Canadian Tire » et ceux des organismes du milieu.

Considérant que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a reçu le mandat d'évaluer les diverses possibilités pour la gestion du programme Accès loisirs culture;

Considérant que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a formé un comité de réflexion composé de plusieurs partenaires du milieu;

Considérant que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a également rencontré plus de soixante organismes afin de connaître notamment leur intérêt à assumer la gestion de ce programme;

Considérant qu'une approche diversifiée doit être implantée afin d'atteindre les objectifs poursuivis par le programme Accès loisirs culture.

Les membres de la Commission recommandent au conseil municipal :

- d'abolir le programme Accès loisirs culture;
- de transférer des sommes en partie vers le programme Accessibilité financière et en partie pour l'animation d'activités de libre participation dans les communautés vulnérables;
- d'optimiser des places de camps de jour;
- de revoir les modalités du programme Accessibilité financière afin de tenir compte des paramètres du programme Accès loisirs culture notamment la gratuité et l'âge des participants.

Adoptée à l'unanimité

6. PRÉSENTATION – DÉMARCHE DE L'AGRICULTURE URBAINE

Monsieur Yvan Moreau présente le contexte de la démarche de l'agriculture urbaine et fait part du mandat donné par le conseil municipal en 2014. Ce dernier mandate le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour:

- Évaluer les possibilités d'aménagement de jardins communautaires et collectifs, lors de nouveaux développements domiciliaires ou d'aménagement de logements sociaux;
- Maximiser la collaboration entre les différents services municipaux afin de diminuer les coûts et d'arrimer les différentes politiques ou règlements municipaux pour faciliter le développement de l'agriculture urbaine, notamment en favorisant le faire-faire;
- Analyser les possibilités de réaliser ou soutenir de nouvelles initiatives d'agriculture urbaine dans un contexte de développement des communautés et en lien avec la Politique de développement social;
- Réviser le cadre de soutien et le Programme des jardins communautaires et collectifs à des fins d'adaptation, d'efficacité et d'innovation en matière de jardinage urbain et de présenter, pour approbation, le Programme et le cadre actualisés en 2015, et ce, dans un objectif d'assouplir et de faciliter les démarches et l'engagement des citoyens dans l'implantation des jardins communautaires.

Un comité de travail sera mis en place et l'organisme « Vivre en ville » a été retenu afin de soutenir le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés dans ses démarches. Il a le mandat d'effectuer une revue de littérature sur les projets novateurs, de consulter les acteurs du milieu impliqués ainsi que d'élaborer le Programme prévu pour l'automne 2015.

Les résultats de la démarche seront présentés aux membres de la Commission à la rencontre du 24 septembre et lors d'un comité plénier en novembre.

Il a été suggéré de créer un outil pour éduquer les citoyens sur le jardinage. Madame Anick Fortin indique qu'un outil existe déjà, soit le « Guide du jardinier » qui est en processus de modification actuellement.

Il a été entendu que madame Priscillia Levac acheminera le lien web du « Guide du jardinier » aux membres par courriel, lorsqu'il sera terminé.

Monsieur Yvan Moreau quitte à 10 h 20.

Pause de 10 h 20 à 10 h 40.

Le point 8.1 est abordé maintenant.

8.1 Formation – Accessibilité universelle

Monsieur Pierre Dumoulin informe les membres qu'une nouvelle formation est offerte au Cégep de l'Outaouais soit « Design d'aménagement accessible », qui vise à développer des connaissances approfondies en matière d'accessibilité universelle et d'aménagement adapté.

Il souligne qu'il s'agit d'une première au Québec.

Il a été entendu que madame Priscillia Levac acheminera le lien web aux membres par courriel.

7. TOUR DE TABLE DES PARTENAIRES – SITUATION ACTUELLE – RÉORGANISATION ET COUPURE

Madame Louise Boudrias demande d'effectuer un tour de table afin que tous les membres puissent nous informer sur leur situation actuelle, incluant les réorganisations et les coupures apportées par le gouvernement du Québec.

Un tour de table est effectué.

Monsieur Pierre Dumoulin quitte à 11 h 15.

8. VARIA

8.2 Compteur intelligent

Madame Louise Boudrias informe les membres qu'une citoyenne s'est présentée au conseil municipal en faisant part des risques sur la santé dû à l'utilisation des compteurs intelligents d'Hydro-Québec. Une rencontre est prévue, en présence de madame Boudrias et madame Lalonde, afin d'identifier ses attentes et motifs de sa demande.

8.3 Projets jeunesse

Monsieur Cédric Tessier informe les membres de deux projets où sont impliqués la Commission jeunesse, soit le premier « Défi de la persévérance scolaire » qui est une course de 5 km suivi d'une marche de 1 km qui aura lieu le 24 avril prochain. De plus il indique qu'un sommet réunissant tous les conseils des élèves des écoles secondaires sur le territoire de la ville de Gatineau se tiendra le 15 mai prochain. L'objectif du Sommet Jeunesse Gatineau 2015 est de permettre à près d'une centaine de jeunes fréquentant des écoles secondaires d'assister à des ateliers, de discuter des différentes formes de conseil et même de travailler ensemble à l'identification d'enjeux.

Il a été entendu que madame Priscillia Levac acheminera les invitations, pour les deux événements, aux membres par courriel.

8.4 Rendez-vous jeunesse loisir et culture

Madame Frédérique Delisle fait part de l'existence d'un programme de subvention en lien avec le sport, le loisir et la culture. Ce programme s'adresse à la clientèle jeunesse et un montant maximum de 3 000 \$ par demande est disponible. La date limite pour déposer une demande est le 8 mai 2015. Les projets retenus devront être réalisés entre le 1^{er} juin et le 31 septembre.

Monsieur Marcel Lalonde fait part de sa préoccupation à l'effet que les activités dans les écoles sont suspendues durant cette période. Il suggère de revoir cette façon de faire afin que les écoles puissent faire une demande pour réaliser des projets durant l'année scolaire.

Il a été entendu que madame Priscillia Levac acheminera l'information aux membres par courriel.

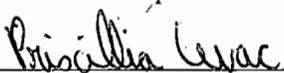
9. PROCHAINE RENCONTRE

Le jeudi 21 mai 2015 à 8 h 30 à la salle des Comités.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

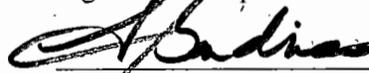
L'assemblée est levée à 12 h.

Rédaction du procès-verbal



Madame Priscillia Levac
Secrétaire aux comités et commissions

Signature de la présidente de la commission



Madame Louise Boudrias, présidente
Conseillère municipale